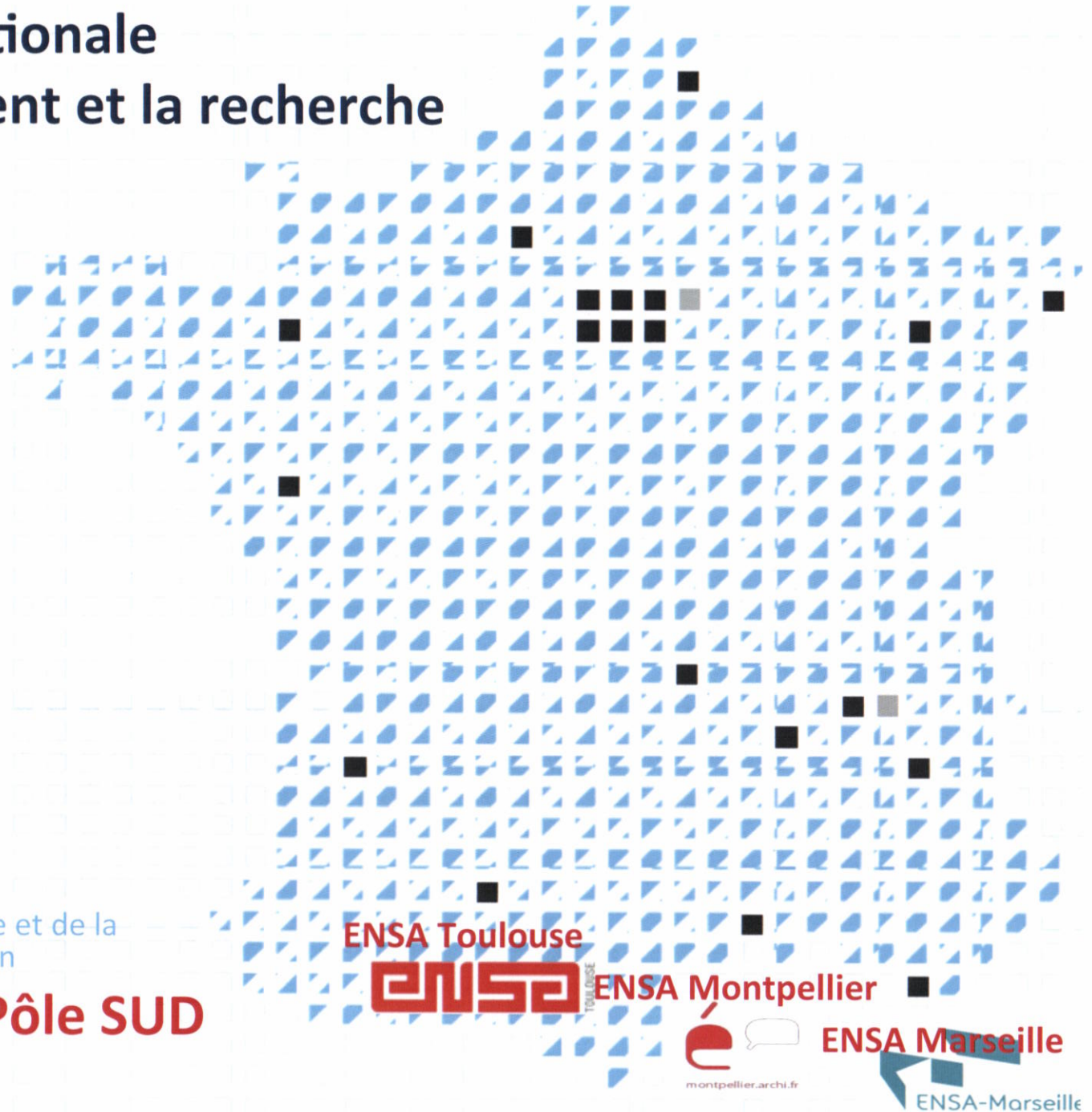


Concertation nationale sur l'enseignement et la recherche en architecture



Ministère de la culture et de la
communication

Restitution du **Pôle SUD**

ENSA Toulouse



ENSA Montpellier



ENSA Marseille



Organisation de la concertation

Etape 1 : information interne et externe

- Information des CA et CPR, présidents de commissions
- Mails et lettres d'invitation aux partenaires extérieurs
- Réunions plénières d'information dans chaque école

Etape 2 : concertation locale

- Création d'une adresse mail « contributions » à Montpellier et Marseille
- Réunions-débats pléniers et ateliers à Marseille
- Entretiens confiés aux étudiants, à Toulouse, ou menés par la direction, contributions écrites d'enseignants

• Etape 3 : concertation inter régionale

- Assises interrégionales : **ENSA Montpellier 1^{er} décembre 2012**

Les assises de Montpellier

1^{er} décembre 2012

130 participants : délégations de 40 à 45 personnes par école ; 30 pour Toulouse, plus 10 de La Réunion en visioconférence / globalement répartis à parité entre enseignants et étudiants, administratifs peu nombreux / personnalités extérieures réparties entre Marseille et Montpellier.

Cadre de la concertation, diaporama DGPAT dans un dossier d'accueil.

- **introduction générale = interventions** :
présidents CA, DRAC, président PRES ; élus : parlementaire – CR, CG, Agglomération et Ville de Montpellier, MCC, (l'ordre, l'après midi).
- **5 ateliers en matinée**, de 1h30 répondant aux 4 axes de la concertation + 1 : démocratisation de l'accès aux études d'archi et vie étudiante (le 3^e atelier regroupait tous les thèmes Recherche)
- **débat général et transversal** de 14h30 à 17h30 (avec liaison visioconférence avec la Réunion)

Atelier 1

Quelles évolutions de la formation
mettre en place pour mieux
répondre aux attentes de la société
et à la diversification des métiers de
l'architecture, de l'urbanisme ?

Président : Pascal URBAIN, professeur TPCAU Marseille

Rapporteurs: Corinne Guez, directrice des études ENSA
Marseille &

Bernadette JUGAN, chargée de Production -
Communication ENSA Marseille

Atelier 1 : Constats :

- **RECRUTEMENTS INSATISFAISANTS :**
 - **Le manque de culture** architecturale acquise dans le secondaire est cause d'échec de la 1^o année
 - **La méconnaissance des métiers** de l'architecture est l'une des raisons d'une motivation faussée pour certains candidats
 - **L'opacité des modalités de recrutement** et **l'absence de coordination nationale** sont soulignées
- **CARACTERISTIQUES PEU CONNUES DE LA FORMATION**
Formation équilibrée « **du savoir** » et du « **savoir-faire** »
- **CURSUS TROP COURT ET TROP CHARGE**
- **Les périodes semestrielles sont trop courtes pour l'apprentissage du « projet »**
- **Les études sur 3 et 5 ans sont trop courtes et très chargées**
- * **DIPLÔME DE QUALITE plus reconnu socialement qu'institutionnellement :**
 - Formation tardive et superficielle en économie, « **le terrain** » manque encore beaucoup
 - **Peu de reconnaissance par les collectivités**

Atelier 1 : Propositions :

- **Développer la connaissance architecturale** au cours du secondaire en intégrant mieux l'architecture à l'éducation artistique et culturelle
- **Organiser un cursus progressif et logique** du lycée (bac -3) jusqu'à la licence
- La licence doit garantir des **passerelles universitaires**
- **Valoriser** les qualités de synthèse de l'architecte (conception et maîtrise d'œuvre) vis-à-vis du public, des décideurs
- **Harmoniser et coordonner** les modalités de recrutement des étudiants dans les ENSA
- **Réformer le décret de 2005** : souplesse pour la durée des études ; création de cursus « par alternance », « apprentissage » ; officialiser les « césures », allonger les stages comme la durée de la HMONP, avec un volet économie et prix.
- **Affirmer l'équilibre de l'enseignement de l'architecture** sur un ensemble : pratique du projet, culture technique et savoirs théoriques
- **Créer un statut d'architecte des collectivités territoriales** et y encourager les créations d'emplois

Atelier 2

Que peuvent attendre les territoires de la présence d'une ENSA ? Comment renforcer les partenariats territoriaux autour d'objectifs partagés ?

Président : Christophe MORALÈS, vice président chargé de l'urbanisme – Montpellier agglo, MA.

Rapporteur : Nicole ROUX-LOUPIAC,

Directrice ENSA Toulouse

Atelier 2 : constats

- Il reste des **déséquilibres territoriaux** en matière d'enseignement de l'architecture
- **Forte attente des collectivités vis-à-vis des écoles** : valorisation des territoires et inventer une nouvelle façon d'habiter, ... collaboration réelle mais difficile à concrétiser (rémunération des études, règles de concurrence...)
- **Immersion professionnelle**: besoin d'accueil de stages et d'expérimentation sur des cas concrets, besoin de stages plus longs
- **Capacité des Ecoles pour faire connaître et diffuser la culture architecturale**, capacité d'accompagnement pour la formation continue avec la profession et les Conseils régionaux
- **Attentes non formulées** de la part des entreprises, des industriels vis-à-vis des ENSA .
- **L'expérience des GAIA** reste trop exceptionnelle.

Atelier 2 : propositions

- **Le partenariat financier avec des collectivités n'est pas impossible** (investissement, projets pédagogiques précis, notamment à l'international ou sur le fonctionnement) **bien que l'enseignement supérieur soit de la compétence de l'Etat**
 - ✓ **Politique de conventionnement territorial envisageable** (en matière de recherche, de professionnalisation, de valorisation de l'architecture, d'offre de formation continue ou fonctionnement)
 - ✓ **Nécessité de préciser la déontologie** de ces collaborations pour éviter les effets de concurrence et/ou de détournement des travaux pédagogiques
- **Les écoles peuvent être de vrais « centres de ressources »** : il faut inventer de nouvelles méthodes de communication et de partage du savoir
- **Repenser les stages** avec l'engagement de la profession et des actions vers les entreprises, les collectivités...
- **Investir le champ de la Recherche expérimentale**
Coopération technique avec les entreprises incontournable

Atelier 3

Quels apports mutuels peuvent naître d'un partenariat plus fort entre les écoles d'architecture et les autres établissements d'enseignement supérieur?

Président : Philippe AUGÉ, président PRES « SUD de France », président Université Montpellier 3

Rapporteur : Christine BEAUVALLET,
Directrice-adjointe ENSA Montpellier

Atelier 3 – Rapprochement avec l'enseignement supérieur et la recherche

Constats

- **Le décalage de moyens réglementaires et matériels** entre ENSA et autres établissements est perçu par tous comme une injustice et un frein à leur développement et à leur attractivité :
 - ✓ Le statut d'EPA ne facilite pas la gestion,
 - ✓ Absence de statut d'enseignant-chercheur,
 - ✓ Insuffisance de bourses, d'aides diverses et de moyens en général, pour les étudiants, les enseignants : Cf. constat des coûts moyens ENSA, Universités, Grandes écoles...
- **La réforme LMD** engagée et réussie dans les ENSA depuis plusieurs années n'a pas été accompagnée des efforts nécessaires au **développement de la Recherche en architecture**. Sentiment d'injustice et d'abandon.

Atelier 3 : rapprochement avec l'Enseignement supérieur et la recherche

Propositions

- **La nature des statuts n'est pas essentielle** (même si celui des EPSCP est préférable pour la recherche) car le milieu de l'enseignement supérieur en présente de multiples et ils peuvent s'adapter aux besoins...
- **Une aspiration majoritaire pour une tutelle exercée par le Ministère de l'enseignement supérieur** a été exprimée mais cet avis, non-unanime, ne règle pas le problème de la tutelle de la profession (co-tutelle?)
- Prise en compte du **caractère interministériel du rôle de l'architecture pour le cadre de vie et des missions de l'architecte exercées sur les territoires** (rôle du préfet de région) – les ENSA peuvent servir cette politique interministérielle, notamment dans le domaine de l'innovation.
- **La reconsidération profonde des moyens budgétaires des ENSA est incontournable ainsi que l'offre d'outils réglementaires adaptés.**

Atelier 3 - réseaux : constats

- Le **réseau national** des ENSA est performant mais **isolé**
- Les ENSA sont encore peu lisibles dans les réseaux de sites, notamment les **PRES**. Elles disposent d'un atout dans la « **culture de projet** », à **mieux valoriser** à l'occasion de partenariats.
- **D'autres réseaux** semblent émerger, pour faciliter la **mobilité des étudiants, l'interdisciplinarité et les doubles cursus**.

Atelier 3 - Réseaux : Propositions

- **Le réseau des ENSA, animé par la tutelle,** est indispensable pour l'harmonisation des cursus et l'homogénéisation des enseignements d'un diplôme national d'architecte. Il doit être renforcé
- **Les « réseaux de sites » types PRES ou autres** (instituts de la ville par ex) sont très bénéfiques aux échanges souhaités par les ENSA dès lors qu'ils se consacrent à des politiques « de projets », à la carte (réticence vis-à-vis des PRES « d'intégration »)
- Les réseaux qui favorisent la **mobilité des étudiants et les doubles cursus** sont recherchés (télécom/mines, arts et métiers, ENSA/écoles d'ingénieurs...)

Atelier 4

Quelles sont les interrogations de la société en matière de cadre de vie sur lesquelles la recherche et l'expérimentation architecturale, urbaine et paysagère mériteraient d'être orientées ?

Présidente : Françoise BLANC, MA. HCA Toulouse (DPEA patrimoine urbain à Hanoï)

Rapporteur : Pierre ROSIER, directeur de l'antenne réunionnaise de l'ENSAM (licence et DPEA architecture Tropicale)

Atelier 4 : Recherche dans les ENSA : Constats

- **La Recherche** en architecture est ancienne en France : logement collectif, morphologie urbaine,... **mais mérite encore de se développer largement**
- Comment **prendre en considération la Recherche (innovation) expérimentale ?**
- **Les unités de recherche n'ont pas la masse critique suffisante dans le contexte des sites académiques** et ne peuvent pas travailler sans synergie avec les écoles doctorales ; peu de docteurs et de HDR en architecture
- Les ENSA ne bénéficient pas d'un statut d'enseignants-chercheurs mais **quel statut pour les non-chercheurs** : (généralement TPCAU) les *sachants* du « projet » ?

Atelier 4 – Recherche dans les ENSA :

Propositions

- **Créer un statut d'enseignant – chercheur** (Cf. Enseig. Sup)
- **Réformer le recrutement des enseignants** en le conditionnant à l'obtention d'un doctorat et d'une HDR et permettre l'intégration des enseignants non docteurs par des mesures transitoires
- Démultiplier les nouveaux **contrats doctoraux**, accroître les moyens et les outils pour l'obtention de contrats de recherche ou l'association à la recherche privée
- Généraliser **les fédérations ou fusions de structures de recherche au sein des écoles d'architecture** et ne pas exclure une école doctorale commune à plusieurs ENSA
- Favoriser **les approches transversales** et chercher des synergies avec les différentes écoles doctorales des sites universitaires (par le PRES ?)
- Intégrer dans le champ de la Recherche en architecture, **la pratique du « projet »**

Atelier 4 – l'international : Constats

- **L'international est une évidence** pour la pédagogie en architecture (modèles économiques mondiaux, marché d'emplois des architectes, diffusion des systèmes techniques innovants, ...)
- La communauté européenne a fait émerger les étudiants de la génération « **Erasmus** » - pratique généralisée des échanges culturels mondiaux , des *workshops, césures à l'étranger,...*
- **Besoin d'expertises** et de mises à jour de ses connaissances par des **réseaux internationaux**
- Besoin de **réseaux de Recherche**, souvent par grands bassins culturels et économiques

Atelier 4 : l'international : Propositions

- **Soutenir les réseaux d'échange** et d'expertise internationaux en architecture
- **Renforcer les moyens de la mobilité étudiante** (européenne et hors européenne)
- Permettre **des stages et césures** à l'étranger
- **Soutenir l'accueil des étudiants et enseignants étrangers**
- **Solliciter les milieux diplomatiques et industriels, les instituts internationaux**, pour un soutien financier
- **Pratique en langues étrangères** (pas seulement l'anglais et ne pas renoncer au français...) «**autour du projet** », en plus de cours classiques...

Atelier 5 : démocratisation de l'accès à la formation d'architecte/vie étudiante

Difficultés sociales et économiques du milieu étudiant ; richesse et reconnaissance de la vie étudiante (domaines sportifs, artistiques, de l'insertion professionnelle, coopératives, anciens élèves...)

- Co-Présidents : Jean-Pierre FOUBERT, M.A. SHS Montpellier
- Co-présidente : Sophie BALDASSARI, étudiante M1 et CA à Marseille
- Rapporteur : Sabine BALTHAZAR, chef du bureau de la vie étudiante à Montpellier

Atelier 5 - Vie étudiante :

Constats

- Méconnaissance accrue du domaine de l'architecture dans les **milieux défavorisés**
- **Féminisation des étudiants** mais pratique minoritaire du métier par les femmes (ou cachées dans les agences?...)
- Proportion importante des **boursiers** dans les promotions
- **Paupérisation générale du milieu étudiantin**, (beaucoup d'étudiants travaillent » sans le dire » pour vivre, mettant en danger leurs résultats, **faute d'une pédagogie adaptée...**)
- **État sanitaire déficient et précaire** des étudiants,
- **Vie étudiante** socialement riche mais généralement pas assez soutenue par les écoles notamment pour l'insertion professionnelle.

Atelier 5 - Vie étudiante :

propositions

- Intégrer l'architecture dans les réflexions sur **l'éducation culturelle, dans les secteurs défavorisés...**
- **Diversifier les filières d'accès** à l'architecture (bac pro...)
- **Tendre vers la parité des enseignantes** en architecture
- **Mieux aider la médecine préventive étudiante** et créer des infirmeries
- **Mieux accueillir les étudiants étrangers**
- **Prendre en compte le vrai coût des études** (coût des maquettes et du matériel ; mieux compenser le manque à gagner pour les écoles des inscriptions remboursées aux boursiers)
- **Créer un dispositif d'études « par alternance » et « en apprentissage »**
- **Valorisation en ECTS par les CA**, des engagements dans la vie étudiante
- Aides aux associations étudiantes et **représentation nationale des étudiants auprès de la tutelle**
- Encourager les associations d'anciens élèves

Autre sujet - ATOS

(assemblée plénière et contributions) :

Constats

(Regret de l'absence d'un atelier spécifique...)

- Les ATOS sont la **mémoire et la continuité** du service public, leur fait-on assez confiance ?
- La **diminution des effectifs**, impactés par la RGPP, est constante
- La **dualité statutaire** est difficile à gérer et à vivre, notamment pour la mobilité
- **Echanges d'expériences** entre équipes administratives, peu fréquents

Autre sujet - ATOS :

(assemblée plénière et contributions)

propositions

- Les ATOS doivent être plus associés et représentés dans les instances d'orientation et de gestion : **plus de sièges ATOS aux CA.**
- Rétablissement des effectifs par la **création d'emplois** administratifs et techniques
- **Organisation de la mobilité** pour les agents contractuels des établissements
- **Possibilité de promotion et de primes**
- Développer le réseau inter régional
- **Développer les actions de formation continue**

Les livrables

- Dossier d'invitation à la réunion du 1^{er} décembre et liste des personnes inscrites
- Recueil des sténotypies, comptes - rendus des assemblées plénières et ateliers de la réunion du 1^{er} décembre
- Synthèse des assises : note de synthèse des directeurs
power point
- Contributions individuelles